





## Objet de l'assemblée générale :

- I) Rapport moral « Discours », de Mme la Présidente
- II) Vote du rapport moral
- III) Présentation des comptes
- IV) Vote du rapport financier
- V) Renouvellement des membres du bureau
- VI) Modalité de désignation d'un administrateur au sein de l'A.L.M
- VII) Désignation d'un administrateur au sein de l'A.L.M
- VIII) Quitus à donner à l'ancien trésorier par les membres du bureau élus et l'assemblée.
- IX) Fixation des cotisations « Saison 2020-2021 »
- X) Budget prévisionnel
- XI) Point sur le « Forum des Associations » du 06 septembre 2020
- XII) Questions ou remarques diverses.

## Pièces mises à la disposition de l'assemblée :

- Tableau des ressources-dépenses
- Balance de gestion de la saison 2019-2020
- Statuts Associatifs modifiés
- Bon pour pouvoir

## Vérifications d'usages avant séance

- Vérification des personnes présentes effectuée par les membres du comité directeur
- (Voir liste des « Présents – Absents – Bon pour pouvoir transmis » en début de P.V)

**Le Quorum est atteint, la séance Ordinaire est ouverte.**

## Ouverture de séance 12h35 :

### I) Rapport moral :

Le secrétaire de l'ALM, après avoir rappelé en amont les fondements, la structure organisationnelle et législative de l'Association, laisse la parole à Mme la Présidente.

La Présidente de l'ALM, Mme Guillaume Anne, ouvre la séance en indiquant que le rapport de cette année sera relativement épuré, dû notamment à la période de fermeture des structures sportives, de l'annulation de l'ensemble des projets, des repas associatifs, des rencontres, des passages de grades qui étaient prévus, et de l'évolution de chacun.

Ces points ne pourront donc pas figurer dans le rapport moral, le confinement ayant pris le pas sur le reste.

Mme La Présidente propose un discours à défaut de rapport au vu du contexte vécu et actuel.

*Que notre rentrée 2020 soit pour chacun, chacune, une note d'optimisme avec un retour en fanfare au Gymnase Gillardi.*

*C'est parti, nous l'espérons sans un bémol.*











M. Saifi Farid pose la question du protocole sanitaire mis en place au sein de l'ALM et par la municipalité.

M. Poque Bernard indique que suite à la demande effectuée auprès de la mairie en ce qui concerne les vestiaires, les adhérents pourront se changer dans ces derniers, cependant aucune affaire ne pourra y être déposée, la responsabilité de désinfection incombant aux responsables des séances de l'ALM

Quant au sens de circulation, il n'y aura pas de croisement possible, la Mairie ayant pourvu aux fléchages nécessaires.

Pour information, chaque Association doit finir 15 mn avant ses séances afin que le club suivant puisse aérer et désinfecter les surfaces de pratiques

M. Poque Bernard souligne également qu'il a été nommé « responsable Covid » auprès de la Mairie par les membres du Codir, afin de veiller et de faire respecter à la bonne application des protocoles de surveillance sanitaire mis en place.

Le Secrétaire Aubin Pascal, demande à l'assemblée si d'autres personnes désirent s'exprimer.

Aucune suggestion et remarque n'étant relevée, Mme La Présidente Guillaume Anne, remercie l'assemblée présente et propose de clôturer la séance par le verre de l'amitié.

*« L'assemblée remercie Mme La Présidente par une salve d'applaudissements »*

**Fin de séance : 13h25**

Le Président

Mme. Guillaume Anne

Le Secrétaire

Mr. Aubin Pascal